



BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis n°16-26610 publié le 23/02/2016

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <http://www.boamp.fr/avis/detail/16-26610/officiel>

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : **13**

Annonce No **16-26610**

Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : CPRP SNCF.

Correspondant : Mme Bartoli Chantal, Responsable achats, 17 avenue du général leclerc 13347 Marseille Cedex 20, tél. : 04-95-04-07-69, télécopieur : 04-95-04-05-26, courriel : chantal.bartoli@cprpsncf.fr.

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp> .

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Protection sociale.

Objet du marché : **maintenance du progiciel ZIMBRA.**

Catégorie de services : 7.

CPV - Objet principal : 72267000

Objets supplémentaires : 72267100.

Lieu d'exécution : la prestation s'exécute dans les locaux du titulaire et ceux de la CPRPSNcf. à Marseille.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Durée de l'accord-cadre : 2 an(s).

Caractéristiques principales :

cette prestation comprend :

Partie forfaitaire :

-F1 : Mettre à disposition des administrateurs CPR une " hot line " en jours ouvrés avec une amplitude horaire de 8h à 18h permettant d'assurer une assistance technique et fonctionnelle.

-f2 :

- assurer une maintenance en condition opérationnelle (Mco) du progiciel, de son infrastructure et ses interconnexions dans l'environnement CPR (annuaire, ticketing, sauvegarde).
- assurer les évolutions mineures de version en coordination et validation de cpr.
- assister CPR sur le maintien en condition opérationnelle de la partie cliente de la solution, sur les dysfonctionnements éventuels liés aux évolutions de version des clients supportant la solution (client lourd, navigateur).

Tranche conditionnelle :

-Tco : Assurer une évolution majeure de version.

partie à bons de commandes :

Fournir à la CPRPSNcf. une prestation spécifique afin de répondre à d'éventuels besoins complémentaires

-uo1 à Uo6 : Assistance Technique complémentaire dans le cadre d'évolution du SI de la Cpr.

-Uo7 à Uo12 : Prestation de Formation et ou Accompagnement à la conduite au changement sur des évolutions majeures.

-uo13 à Uo15 : Acquisition de licence supplémentaire + droit d'usage associé

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : le présent marché est passé avec un montant minimum, et un montant maximum de 135 Keuro(S) (H.T.) sur la totalité de la durée du marché. Le montant minimum du marché correspond au montant des prestations prévues au forfait.

Nombre de reconductions éventuelles : 2.

Calendrier des marchés ultérieurs en cas de marchés reconductibles : le présent marché est prévu pour une durée de 2 ans renouvelable 2 fois 1an.

Refus des variantes.

Prestations divisées en lots : non.

Durée du marché ou délai d'exécution : 24 mois à compter de la notification du marché.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 10 avril 2016.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : les prestations sont financées par les ressources propres de la Cprpsncf.

Le délai de paiement est de 30 jours à réception de facture.

avance conformément à l'article 87 du code des marchés publics.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : solidaire.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : un même opérateur économique ne peut être mandataire de plusieurs groupements.

il n'est pas possible de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de

membres d'un ou plusieurs groupements, ni de membres de plusieurs groupements.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : après analyse des dossiers de candidature, éventuellement complétés, ne seront pas admises :

- les candidatures qui ne sont pas recevables en application de l'article 43 du code des marchés publics,
 - les candidatures qui ne sont pas accompagnées des pièces mentionnées aux articles 44 et 45 du code des marchés publics et fixées dans l'avis d'appel public à la concurrence ou dans le présent règlement de la consultation,
 - les candidatures ne présentant pas les garanties professionnelles, techniques et financières suffisantes.
- Situation juridique - références requises* : une lettre de candidature (imprimé Dc1 dans sa dernière version du 25/08/2014 ou équivalent), mentionnant la composition du groupement le cas échéant et comportant la déclaration sur l'honneur prévue par l'article 44 du code des marchés publics, datée et signée par la ou les personnes habilitées à engager le candidat ;
- la déclaration du candidat (imprimé Dc2 (ancien Dc5) ou un document comportant les mêmes renseignements)
 - documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager l'entreprise
 - copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire.
- Capacité économique et financière - références requises* : la déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;
- la déclaration appropriée de banques ou la preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Référence professionnelle et capacité technique - références requises* : la déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
- la présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de service sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

La prestation n'est pas réservée à une profession particulière.

Les personnes morales ne sont pas tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de la prestation.

Marché réservé : non.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- le prix : 40 % ;
- qualité technique de l'offre : 60 % .

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 15 mars 2016, à 16 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

16.MA.5.006.

Renseignements complémentaires : en application de l'article 56.ii du code des marchés publics, les candidatures et les

offres sont obligatoirement transmises par voie électronique.

pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires pour finaliser leur proposition, les candidats doivent faire parvenir au plus tard le 08 mars 2016 à 16 heures leur demande écrite éventuelle via la plateforme de dématérialisation (<https://www.achatpublic.com>) ou à l'attention du service achats par télécopie (04.95.04.05.26) en précisant en objet " mapa maintenance du progiciel zimbra ".

Les candidats devront s'assurer de la bonne réception de leurs questions dans les délais. Il ne sera procédé à aucune réponse aux questions arrivées hors délai.

une réponse commune sera mise en ligne sur la plateforme de dématérialisation (<https://www.achatpublic.com>), s'il s'agit de compléments nécessaires à l'établissement de l'offre, et ce au plus tard, pour les dernières réponses, le 10 mars 2016.

la cprp sncf. se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation. Celles-ci seront envoyées au plus tard le 10 mars 2016. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

il est rappelé aux candidats que, pour être destinataires des réponses ou de modifications du DCE, ils doivent impérativement s'être identifiés avec une adresse courriel valide lors du retrait du Dce.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, les dispositions précédentes seront aménagées en fonction de cette nouvelle date.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23 février 2016.

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : CPRPSNcf. service des achats.

Correspondant : Mme BARTOLI Chantal, 17 avenue du général Leclerc, 13347 Marseille Cedex 20, , tél. : 04-95-04-07-69, , télécopieur : 04-95-04-05-26, , courriel : chantal.bartoli@cprpsncf.fr, adresse internet : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2016_sM9FVtLlsa .

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal de grande instance de Marseille 6, rue Joseph Autran 13006 Marseille, tél. : 04-91-15-50-50, télécopieur : 04-91-54-42-90.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal de Grande instance de Marseille 6, rue Joseph Autran 13006 Marseille, tél. : 04-91-15-50-50, télécopieur : 04-91-54-42-90.